Nations Unies S/PV.9283



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9283^e séance Jeudi 16 mars 2023, à 10 heures New York

 Président :
 M. Afonso (Mozambique)

Membres: Albanie..... M. Spasse

Brésil ... M. de Almeida Filho
Chine ... M. Sun Zhiqiang
Émirats arabes unis ... M^{me} Nusseibeh

Équateur..... M^{me} Sanchez Izquierdo

États-Unis d'Amérique M. Wood

GabonMme BongoGhanaM. Osei-MensahJaponM. IshikaneMalteMme FrazierSuisseMme Baeriswyl

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2023/151)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2023/151)

Le Président (parle en anglais) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Afghanistan à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis des documents S/2023/196 et S/2023/197, qui contiennent le texte de deux projets de résolution.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/151, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil est prêt à voter sur les projets de résolution dont il est saisi.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

M. Ishikane (Japon) (parle en anglais): Je fais la présente déclaration au nom des Émirats arabes unis et du Japon, en notre qualité de corédacteurs sur la question de l'Afghanistan.

Nous remercions le Mozambique d'avoir convoqué cette séance et tous les membres du Conseil pour leur participation constructive.

Nous sommes saisis aujourd'hui de deux projets de résolution sur l'Afghanistan.

Le premier projet de résolution (S/2023/196) vise à renouveler le mandat robuste de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), lui permettant de poursuivre son travail pendant 12 mois supplémentaires.

L'Afghanistan est confronté à de gigantesques difficultés. La situation humanitaire et économique désastreuse est aggravée par les décisions des Taliban qui privent les femmes et les filles de toute possibilité d'éducation, d'emploi et de liberté. La menace du terrorisme persiste également. Tous ces facteurs ont un impact dévastateur sur la population afghane.

Le rôle de la MANUA est d'autant plus important et indispensable en ces temps de crise. Toutes les composantes du mandat de la MANUA sont cruciales pour relever les défis complexes auxquels l'Afghanistan est confronté, notamment la promotion d'un dialogue politique inclusif, la surveillance et la communication de l'information en ce qui concerne les droits de l'homme, la facilitation de l'aide humanitaire et le règlement des problèmes socioéconomiques, ainsi que la lutte contre le terrorisme et les stupéfiants. Nous espérons sincèrement que tous les membres du Conseil appuieront le renouvellement du mandat.

Le second projet de résolution demande une évaluation indépendante de la stratégie internationale en Afghanistan. Cette initiative fournira des recommandations s'inscrivant dans une perspective d'avenir sur la manière dont les acteurs concernés sur le plan politique et en matière d'action humanitaire et de développement pourraient relever les défis actuels de façon intégrée et cohérente.

L'adoption des deux projets de résolution enverrait un signal fort à la communauté internationale, à savoir que le Conseil de sécurité est uni et inébranlable dans son soutien à la MANUA, ainsi que dans son engagement en faveur d'un avenir sûr, stable, prospère et inclusif pour l'Afghanistan et son peuple.

Le Président (parle en anglais) : Je vais d'abord mettre aux voix le projet de résolution figurant dans le document publié sous la cote S/2023/196, déposé par le Japon et les Émirats arabes unis.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour:

Albanie, Brésil, Chine, Équateur, France, Gabon, Ghana, Japon, Malte, Mozambique, Fédération de Russie, Suisse, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (parle en anglais): Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2678 (2023).

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution figurant dans le document publié sous la cote S/2023/197, également déposé par le Japon et les Émirats arabes unis.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, Équateur, France, Gabon, Ghana, Japon, Malte, Mozambique, Fédération de

2/7 23-07736

Russie, Suisse, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (parle en anglais): Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2679 (2023).

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Japon et des Émirats arabes unis en leur qualité de corédacteurs sur l'Afghanistan.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité deux résolutions concernant la situation en Afghanistan (résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023)). Le premier proroge le mandat robuste de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour une période supplémentaire de 12 mois, dans une démonstration sans équivoque de soutien à la Mission et au leadership de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva. À l'heure où le peuple afghan est aux prises avec une multitude de défis extrêmement complexes, le Conseil a répondu par un message fort et uni : l'Afghanistan, et en particulier ses femmes et ses filles, ne sera pas abandonné.

En ce qui concerne la seconde résolution que nous avons adoptée aujourd'hui, je voudrais remercier très sincèrement les membres du Conseil de leur participation constructive et très utile aux négociations sur la proposition demandant une évaluation indépendante de la stratégie internationale en Afghanistan. Cette proposition reflète notre reconnaissance du fait que l'Afghanistan fait face à un ensemble exceptionnel de difficultés, allant de la grave détérioration des droits des femmes et des filles à l'augmentation des besoins humanitaires et de la menace sécuritaire, en passant par une situation économique insoutenable. Face à l'ampleur de la crise, nous ne pouvons pas continuer comme avant.

En demandant cette évaluation, le Conseil de sécurité montre non seulement qu'il est profondément préoccupé par l'évolution alarmante de la situation en Afghanistan, mais qu'il choisit également de prendre des mesures pour y remédier. Sans un effort international persistant et coordonné, le statu quo qui a contribué à la pire crise des droits de la femme dans le monde risque de perdurer. Si nous partageons tous l'objectif d'un Afghanistan sûr, stable, prospère et ouvert à tous – et nous pensons qu'aujourd'hui, nous avons montré que c'était le cas – alors nous devons tous travailler dans l'unité pour atteindre le même objectif. Pour ce faire, nous devons

donner la priorité à l'intégration et à la cohérence entre les efforts de tous les acteurs concernés au sein et en dehors du système des Nations Unies, y compris ceux des États Membres et des organisations régionales et multilatérales.

Nous sommes reconnaissants de l'esprit de coopération et du sens des responsabilités manifestés tout au long du processus de négociation, et nous pensons qu'ils resteront nécessaires si nous voulons être à la hauteur de notre engagement envers l'Afghanistan et son peuple. Le travail ne fait que commencer.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (parle en anglais): Les restrictions des droits des femmes et des filles en Afghanistan dans les domaines politique, économique et social vont croissantes. Les femmes continuent d'être littéralement effacées de la société afghane et les filles n'ont toujours pas accès à l'école secondaire. La décision unanime prise aujourd'hui de renouveler le mandat robuste de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) envoie un message clair : la communauté internationale n'abandonnera pas les femmes et les filles.

Le travail de la Mission en matière de protection, de promotion et de suivi des droits de tous les Afghans, y compris la promotion d'une gouvernance inclusive et représentative, est plus important que jamais. Par son entremise, nous nous emploierons à demander des comptes aux Taliban concernant leurs engagements.

Le récent décret des Taliban interdisant aux femmes en Afghanistan de travailler pour des organisations non gouvernementales a également nui aux opérations humanitaires, et ce, à un moment où plus de 28 millions de personnes, soit deux tiers de la population, ont besoin d'aide humanitaire. Nous saluons l'action menée par la MANUA, qui dirige et coordonne les efforts dans des circonstances difficiles pour acheminer l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage au travail inlassable de la MANUA, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales qui sont nos partenaires d'exécution sur le terrain, et à réaffirmer la solidarité du Royaume-Uni avec le peuple afghan.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a agi pour préserver la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en tant que bouée de sauvetage pour le peuple afghan. Les États-Unis appuient pleinement la MANUA et sa mission. Nous sommes donc fiers de soutenir la prorogation du mandat de la MANUA (résolution 2678 (2023)) pour une période d'un an.

23-07736 3/7

La MANUA joue un rôle essentiel dans l'instauration de la paix et de la stabilité qui, nous en convenons tous, sont si importantes pour l'Afghanistan et le reste du monde. Grâce à la prorogation du mandat de la MANUA, l'ONU pourra poursuivre son important travail afin que les Afghans, et en particulier les femmes, les filles et les membres des communautés minoritaires, puissent à nouveau exercer leurs droits humains. Il est plus important que jamais que la MANUA mette l'accent sur ce travail. La MANUA continuera également à répondre à l'urgence humanitaire et à la crise économique de grande ampleur, à promouvoir la paix et la stabilité et à faciliter le dialogue entre tous les acteurs politiques et les parties prenantes concernés en Afghanistan.

La décision du Conseil aujourd'hui est opportune, en particulier à l'occasion du mois de l'histoire des femmes et de la soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme. L'action du Conseil vient directement étayer l'autonomisation des femmes et des filles, leurs droits humains et leurs libertés fondamentales, ainsi que leur participation pleine, égale et effective à tous les niveaux et à tous les stades de la prise de décisions.

Les États-Unis saluent l'incroyable travail accompli par le personnel de la MANUA sur le terrain. Ces agents opèrent dans des conditions de sécurité qui se détériorent dans tout le pays. Nous restons profondément préoccupés par la sûreté et la sécurité des membres du personnel de la MANUA. Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'ONU soit à même de prendre des mesures pour les protéger, ainsi que leurs familles.

Aujourd'hui, comme chaque jour, les États-Unis soutiennent fermement l'action de l'ONU en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan et du respect des droits humains et des libertés fondamentales de tous les Afghans.

M^{me} **Frazier** (Malte) (parle en anglais): Malte se félicite de l'adoption des résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023), et nous remercions le Japon et les Émirats arabes unis, corédacteurs chargés de ce dossier, de leurs efforts et de leur échanges constructifs.

Malte appuie sans réserve le mandat confié à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan de promouvoir et protéger les droits des femmes et des filles en Afghanistan, de surveiller et défendre la protection des civils et de signaler les incidents, et de prévenir et combattre toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre.

En ce qui concerne l'évaluation indépendante, nous réaffirmons notre position selon laquelle les experts qui seront nommés pour mener à bien cette évaluation indépendante doivent disposer de l'expertise nécessaire en matière de genre et des connaissances spécifiques au contexte, et les droits des femmes sont au cœur de son cahier des charges, tel qu'énoncé dans la résolution 2679 (2023).

En outre, nous demandons instamment la mise en place d'un mécanisme garantissant des consultations permanentes avec les Afghanes et les organisations de la société civile en Afghanistan et à l'étranger, y compris pour l'élaboration du cahier des charges. Nous encourageons également à associer d'autres acteurs compétents, notamment ONU-Femmes, afin de faciliter et garantir la prise en compte des questions de genre dans tous les aspects de l'évaluation.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (parle en chinois): La Chine se félicite de l'adoption, à l'unanimité du Conseil de sécurité, des résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023), portant respectivement sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et sur l'autorisation donnée au Secrétaire général de procéder à une évaluation indépendante.

L'Afghanistan se trouve actuellement à une phase de reconstruction pacifique critique. Le pays est confronté à de nombreuses difficultés de taille, notamment sur les plans de la sécurité, de l'aide humanitaire et de l'économie. La communauté internationale doit travailler à l'unisson pour l'aider à parvenir à la paix, à la stabilité, au développement et à la prospérité. Nous soutenons le peuple afghan dans ses efforts pour venir à bout des difficultés actuelles au plus tôt et construire un avenir meilleur.

À cet égard, nous appuyons le rôle important de l'ONU et encourageons la Représentante spéciale du Secrétaire général à poursuivre son travail. Nous engageons également la MANUA à continuer de s'acquitter de son mandat tel que défini dans la résolution 2626 (2022), de manière globale et équilibrée, afin d'aider l'Afghanistan à soulager la situation humanitaire, à promouvoir le développement économique et à améliorer sa capacité de gouvernance.

La communauté internationale nourrit certaines attentes communes et préoccupations réalistes à l'égard de l'Afghanistan. Une solution véritable au problème ne pourra pas être trouvée sans entretenir des échanges patients, efficaces et empreints de respect mutuel, plutôt qu'en appliquant des pressions, et encore moins des sanctions.

Le Conseil de sécurité vient de décider de prier le Secrétaire général de procéder à une évaluation indépendante de la situation en Afghanistan, sur la base de

4/7 23-07736

consultations exhaustives avec les autorités afghanes et les autres parties concernées. Compte tenu de la situation, la Chine espère que cette évaluation se focalisera sur les difficultés les plus urgentes auxquelles l'Afghanistan est confronté, en accordant la priorité à l'aide à apporter au pays pour atténuer la crise humanitaire et promouvoir son développement socioéconomique, tout en encourageant le dialogue avec les autorités afghanes. Nous apprécierions que l'évaluation s'accompagne de recommandations s'inscrivant dans une perspective d'avenir pour une démarche plus coordonnée et plus intégrée de la part de la communauté internationale. Elle doit également accorder une attention particulière à la crise humanitaire en Afghanistan, qui est exacerbée par les sanctions unilatérales.

L'adoption de ces deux résolutions n'aurait pas été possible sans le rôle clef joué par les Émirats arabes unis, corédacteurs de ce dossier, tout au long du processus de consultation sur les projets de texte. Avant de les rédiger, les Émirats arabes unis ont communiqué en amont avec les membres du Conseil et le Secrétariat afin d'obtenir un large éventail de vues. Après avoir écouté les points de vue de toutes les parties, les Émirats arabes unis ont distribué rapidement les projets de résolution afin de laisser à tous le temps de les étudier et d'en débattre.

Durant les consultations, les Émirats arabes unis ont patiemment échangé avec tous les membres, se sont employés à réunir le consensus et ont tenu compte des préoccupations légitimes de chaque membre et des idées créatives proposées pour aplanir autant que possible les divergences. L'approche des Émirats arabes unis est un exemple à suivre pour la fonction de rédacteur. Cela montre une fois de plus qu'un membre non permanent est tout à fait capable d'être chargé d'un dossier. Il y aura toujours des divergences d'une forme ou d'une autre entre les membres du Conseil, mais il y aura toujours plus de solutions que de problèmes. La détermination à forger le consensus nous permettra toujours de trouver la solution idoine.

M^{me} **Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté aujourd'hui pour les résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023) sur l'Afghanistan.

Nous nous félicitons de la prorogation technique et dans les temps, pour 12 mois supplémentaires, du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), tel qu'il a été défini dans la résolution 2626 (2022). Nous pensons que ces paramètres permettent à la Mission de mener à bien toutes ses activités en Afghanistan, en cette période critique pour le pays.

Nous prenons acte des efforts déployés par les Émirats arabes unis et le Japon, corédacteurs chargés du dossier afghan au Conseil de sécurité, pour rechercher des solutions de compromis tout en tenant compte d'un large éventail de positions. Nous saluons le travail dévoué du personnel des Nations Unies en Afghanistan et, notamment, de M^{me} Roza Otunbayeva, Cheffe de la MANUA. Ils s'acquittent de leurs tâches dans des conditions difficiles.

Nous sommes convaincus que le soutien unanime du Conseil de sécurité à la Mission montrera au peuple afghan que la communauté internationale tout entière est déterminée à instaurer la paix et la stabilité tant attendues dans ce pays qui souffre depuis longtemps. Cette démarche est plus que jamais d'actualité.

Dans le même temps, il est impératif d'entretenir une coopération pragmatique entre la MANUA et les autorités de facto afin de discuter de toutes les questions clefs, conformément au mandat confié à la Mission. Il importe de veiller à ce que l'Afghanistan ne soit pas isolé. Un dialogue patient et constructif bénéficiera à tous.

Nous comptons sur la Mission pour continuer de s'acquitter de l'intégralité de ses fonctions, notamment s'agissant de coordonner l'aide humanitaire internationale à l'Afghanistan et de fournir, à titre prioritaire, une assistance aux groupes les plus vulnérables, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Toute tentative de politiser la sphère humanitaire sous quelque prétexte que ce soit est immorale et inacceptable.

Nous sommes convaincus qu'il ne sera possible de stabiliser l'Afghanistan ou de régler les problèmes complexes auxquels il est confronté si la communauté internationale n'adopte pas une approche globale et unifiée face à la situation dans le pays. Nous avons souligné à plusieurs reprises que la prise de décisions fondées sur une analyse minutieuse et tenant compte des réalités actuelles était une condition préalable importante au succès de nos efforts conjoints. Nous estimons que des efforts collectifs à cet égard contribueront à la stabilité dans la région et au-delà.

Dans ce sens, nous espérons qu'une évaluation indépendante de la situation en Afghanistan impliquera, entre autres, des consultations avec les autorités de facto. Nous comptons sur un rapport équilibré, qui reflète les difficultés réelles, comme le gel des avoirs afghans, l'aide au développement et le relèvement de l'économie du pays, et qui s'accompagne d'une évaluation des effets négatifs des sanctions unilatérales.

23-07736 5/7

M^{me} Baeriswyl (Suisse): Je voudrais tout d'abord me joindre à d'autres et remercier les porte-plume de leur travail précieux, ainsi que tous les membres du Conseil de sécurité pour leur engagement constructif, qui a mené à l'adoption des résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023).

Et pourtant, soyons clairs : si la situation est aussi grave aujourd'hui en Afghanistan, c'est aussi parce que les actes des Taliban entravent le travail de la communauté internationale.

Dans ce contexte, la Suisse salue la décision unanime du Conseil de sécurité de prolonger de 12 mois le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il s'agit d'un signal important du soutien continu de la communauté internationale à la présence de l'ONU en Afghanistan et de sa confiance dans le travail de la Mission. Nous encourageons la MANUA à poursuivre ses précieux efforts et à collaborer avec toutes les parties prenantes concernées pour mettre en œuvre l'ensemble de son mandat, que ce soit sur le plan politique, humanitaire ou des droits humains. La Suisse met à cet égard un accent particulier sur la situation des femmes et des filles, qui sont aujourd'hui exclues de la vie publique en raison des actions répressives des Taliban. Je voudrais aussi me joindre aux paroles de ma collègue des Émirats Arabes Unis: notre travail ne fait que commencer et nous devons encore l'intensifier.

M^{me} Broadhurst Estival (France): La France salue l'adoption unanime de ces résolutions (résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023)), qui constitue un signal sans équivoque sur le soutien du Conseil au mandat et à l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens à remercier les Émirats arabes unis ainsi que le Japon pour avoir réussi à préserver l'unité du Conseil sur un sujet aussi crucial. Nous continuerons de soutenir la MANUA, la Représentante spéciale du Secrétaire général, l'ensemble des organismes des Nations Unies et leurs partenaires, notamment humanitaires, qui font un travail remarquable, courageux et indispensable sur le terrain, au bénéfice de la population afghane.

La France demeure particulièrement préoccupée par les violations massives des droits de l'homme en Afghanistan, et en particulier par la dégradation continue et dramatique de la situation des femmes et des filles, du fait des mesures liberticides prises par les Taliban. C'est pourquoi nous continuerons de veiller à ce que la MANUA exerce un mandat robuste, notamment en matière de surveillance des violations des droits de l'homme, et qu'elle contribue à faire entendre la voix des femmes afghanes. La France continuera également d'œuvrer, avec ses partenaires, notamment ceux de la région et les voisins de l'Afghanistan, pour que les exigences de la communauté internationale, telles que contenues dans la résolution 2593 (2021), soient entendues, et que les Taliban tiennent les engagements qu'ils ont contractés et qui sont restés jusqu'ici lettre morte. La France se félicite que l'évaluation indépendante dont il est question dans la résolution adoptée (résolution 2679 (2023)) ait en particulier pour objectif de formuler des recommandations afin de répondre aux violations, par les Taliban, des droits de l'homme, et notamment des droits des femmes et des filles.

M^{me} Sanchez Izquierdo (Équateur) (parle en espagnol): L'Équateur remercie les corédacteurs, les Émirats arabes unis et le Japon, des efforts qu'ils ont déployés, et en particulier d'avoir fait en sorte de tenir compte des points de vue de toutes les délégations et de proposer un texte équilibré qui réponde à la situation en ce qui concerne les graves violations des droits humains perpétrées par les autorités du régime des Taliban.

Ma délégation a voté pour la résolution 2678 (2023) sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) pour 12 mois, parce que nous sommes convaincus que ce mandat est robuste et exhaustif et qu'il contient des éléments qui peuvent permettre à la Mission d'accompagner le pays vers des négociations et une transition politique inclusive, dans le respect du droit international. Nous saluons également les efforts déployés par la MANUA à cette fin.

De même, en tant que signataires de la déclaration d'engagements communs sur les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, nous remercions les cofacilitateurs d'avoir pris l'initiative de proposer une évaluation indépendante qui permettra au Conseil de sécurité de surveiller la situation actuelle et d'examiner les recommandations visant à mettre fin aux violations qui ont été institutionnalisées par une politique de discrimination à l'égard des Afghanes et à promouvoir le dialogue afin de mettre en œuvre les principes qui sous-tendent le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000). L'adoption des résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023) reflète les préoccupations des membres du Conseil de sécurité quant à la situation à laquelle la population afghane est confrontée et envoie un message d'unité.

L'Équateur réaffirme son engagement en faveur de la paix en Afghanistan. Nous accorderons l'attention voulue aux recommandations qui seront formulées à l'issue de l'évaluation indépendante et soutiendrons tous les efforts nécessaires à leur mise en œuvre effective et rapide.

6/7 23-07736

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Faiq (Afghanistan) (parle en anglais): Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et de diriger les efforts du Conseil de sécurité pour garantir la paix et la sécurité mondiales en ces temps difficiles.

Je voudrais exprimer notre profonde gratitude aux membres du Conseil de sécurité pour être parvenus à un consensus et avoir renouvelé à l'unanimité le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous remercions tout particulièrement les corédacteurs, le Japon et les Émirats arabes unis, pour les efforts remarquables qu'ils ont déployés afin de faciliter et de mettre en forme les résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023).

Cette mesure intervient à un moment critique, alors que le peuple afghan est confronté à une grave crise sociale, politique, économique et humanitaire, du fait que les Taliban n'ont pas pris de mesures pour régler la crise actuelle, n'ont pas mis fin à l'impasse et n'ont pas collaboré de manière constructive pour répondre aux appels nationaux et internationaux en faveur d'un système de gouvernance équitable, responsable et inclusif, de politiques qui respectent les droits humains, de l'inclusion légitime des femmes dans tous les aspects de la société et des efforts de lutte contre le terrorisme – tout ce qu'ils avaient promis au monde et au peuple afghan. Nous constatons avec satisfaction que les résolutions 2678 (2023) et 2679 (2023) reconnaissent ce fait et que la situation extrêmement grave à laquelle notre peuple est aujourd'hui confronté exige des efforts renouvelés et plus résolus de la part de l'ONU, du Conseil et de la communauté internationale dans son ensemble si l'on veut améliorer la situation et contribuer à mettre notre pays sur la voie de la stabilité. Nous espérons qu'au cours des prochains mois, nous verrons des progrès soutenus et simultanés sur tous les aspects du mandat de l'ONU, en particulier en ce qui concerne la mise en place d'un dialogue politique qui conduira au lancement d'un véritable processus politique pour une gouvernance inclusive et légitime ; des mesures pour remédier à la grave situation en matière de droits humains, notamment

les droits des femmes et des filles ; et la satisfaction des besoins humanitaires de notre peuple.

Qu'il me soit permis d'exprimer nos remerciements à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et à l'équipe de la MANUA pour leurs efforts inlassables et continus. Malgré d'énormes défis et des circonstances défavorables, ils sont restés dans le pays et ont fourni des services essentiels aux personnes dans le besoin.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a également pris une mesure importante en approuvant une évaluation complète de la situation générale en Afghanistan, y compris des recommandations pour l'adoption d'une approche intégrée et cohérente par la communauté internationale, qui seront formulées en consultation avec le peuple afghan, d'autres acteurs politiques concernés et des représentants de la région et de la communauté internationale. Nous remercions le Président du Conseil et les corédacteurs, en particulier les Émirats arabes unis, d'avoir présenté la résolution 2679 (2023) et de leur soutien essentiel. Il s'agit d'une étape importante, qui reflète un nouveau degré d'unité et de consensus au sein du Conseil de sécurité pour garantir une réponse plus efficace de la part de l'ONU afin de relever les nombreux défis sur le terrain auxquels notre peuple est confronté. À l'avenir, le meilleur moyen de stabiliser la situation en Afghanistan est de veiller à ce qu'un système de gouvernance légitime et inclusif, capable de répondre aux besoins de notre population, soit mis en place. Nous espérons donc que l'accent mis par l'ONU sur le dialogue politique en vue du lancement d'un véritable processus politique restera une priorité, au même titre que les autres aspects importants du mandat de la MANUA.

Pour terminer, je remercie tous les membres qui ont pris la parole aujourd'hui pour exprimer leur soutien au peuple afghan, en particulier les femmes et les filles. Nous remercions une fois de plus tous les membres du Conseil d'avoir prorogé à l'unanimité le mandat de la MANUA, mais surtout d'avoir démontré leur soutien renouvelé à l'amélioration du sort de notre peuple et à l'instauration d'une paix véritable dans un Afghanistan stable et uni.

La séance est levée à 10 h 40.

23-07736 7/7